



Grandes cultures

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°20
13/06/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : de 8 à 14 feuilles (BBCH 18 – 19).
- **Autres Ravageurs** : attaques localisées notamment des taupins.
- **Pyrale** : le vol progresse, pic de vol non déterminé. À suivre.
- **Sésamie** : pic atteint, mais le vol continue, surveillez les attaques larvaires.

Céréales à paille

- **Stade** : de grain pâteux-mou à sur-maturité du caryopse (BBCH 85 - 92). Les orges d'hiver sont en cours ou proche de la récolte.
- **Maladies foliaires** : feuilles sénescentes.
- **Maladies de l'épi** : hors période de risque, présence de symptômes de fusarioses et de piétin échaudage (Cf. BSV-19).
- **Pucerons sur épi** : présence localisée et faible, en fin de période de risque, à surveiller en fonction des auxiliaires.
- **Ergot, carie et charbon nu** : à surveiller.
- **Rouille noire** : à signaler en cas de présence.

Nombre de parcelles	Maïs
Créées	39
Observées	30

Notes nationales :

- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023](#)
- [Note nationale BSV « Abeilles - Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver »](#)



- **Flore de bord de champ**



Maïs

Les prévisions météo changent peu par rapport à la semaine dernière, le temps chaud et sec se maintient pour cette semaine avec peu de pluies et des averses orageuses prévues en début de semaine prochaine.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16	SAMEDI 17	DIMANCHE 18	LUNDI 19
Poitiers	14° / 31° ▶ 20 km/h	15° / 30° ▼ 30 km/h	14° / 29° ◀ 15 km/h	16° / 30° ▶ 10 km/h	17° / 31° ▶ 15 km/h	17° / 28° ▲ 15 km/h
Niort	14° / 31° ▶ 20 km/h	16° / 29° ▼ 30 km/h	14° / 28° ▼ 15 km/h	16° / 31° ▲ 15 km/h	18° / 31° ▶ 15 km/h	18° / 28° ▲ 15 km/h
Saintes	15° / 31° ▲ 20 km/h	15° / 26° ▶ 20 km/h	13° / 29° ▼ 15 km/h	16° / 32° ◀ 10 km/h	18° / 31° ▶ 15 km/h	18° / 28° ▲ 15 km/h
Angoulême	15° / 30° ▼ 20 km/h	15° / 28° ▶ 20 km/h	14° / 29° ▶ 15 km/h	16° / 32° ◀ 10 km/h	18° / 32° ▶ 15 km/h	18° / 29° ▲ 15 km/h

Stade phénologique et état de la culture

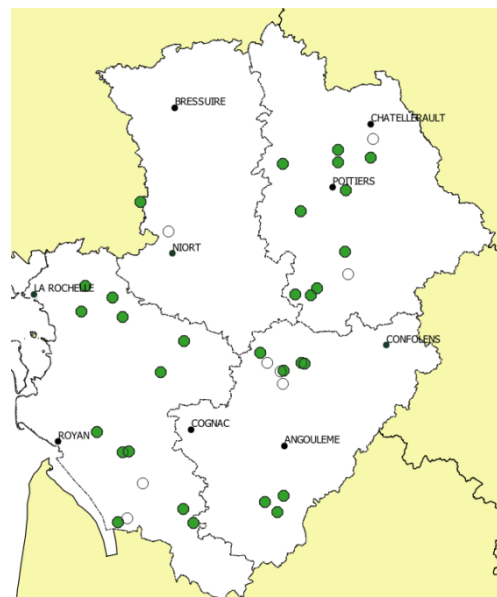
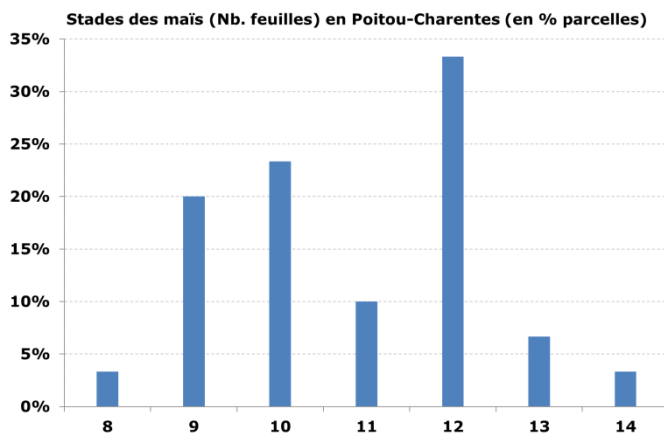
Le temps chaud de ces dernières semaines est profitable à la croissance du maïs, mais le manque d'eau commence à se sentir dans quelques situations difficiles.

Les parcelles du réseau sont entre 8 et 14 feuilles (BBCH 18 - 19).

Hormis les situations avec des grosses attaques de corbeaux et de taupins, les maïs présentent un développement normal.



Parcelles de maïs créées ou observées du 6 au 12 juin 2023






• Pucerons

Dans les 9 parcelles observées, seulement 3 présentent quelques pucerons de *Metopolophium dirhodum* et /ou *Sitobion avenae*.

La présence des auxiliaires, marquée par exemple par l'observation de pucerons momifiés (facilement repérés), est un bon indicateur.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles</p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

Évaluation du risque

Les populations sont très faibles pour le moment, **le risque est faible**. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

• Autres ravageurs

Cicadelle verte : des attaques sont notées dans 6 parcelles. Elles sont pour le moment faibles.

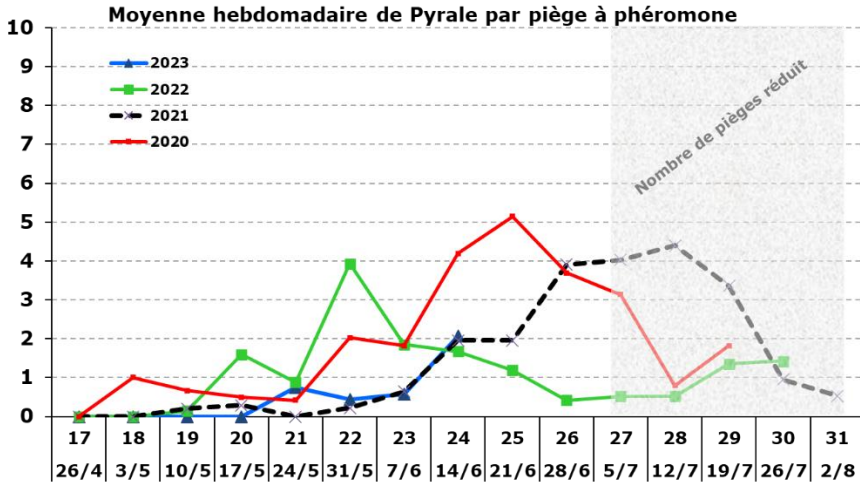
Taupin : des plantes présentant des attaques faibles sont toujours notées dans 2 parcelles du réseau cette semaine. Dans certaines parcelles hors réseau les plus attaquées présentent en moyenne 20 % de dégâts (photos ci-dessous).



Geomyze et Oscinies : non notées cette semaine, mais des attaques ont été signalées à des niveaux plus importants les semaines précédentes hors réseau.

• **Pyrale**

Pièges à Phéromone : les captures sont notées dans 14 des 28 pièges (contre 7 des 21 pièges la semaine dernière). Ces captures sont en progression et sont enregistrées sur les 4 départements. En Deux-Sèvres, un seul piège est observé cette semaine (0 capture). À Chenon (en 16) 14 et 18 pyrales ont été capturées sur 2 sites de piégeage.



Pièges lumineux : le réseau de pièges FMC montre une progression des pièges positifs.

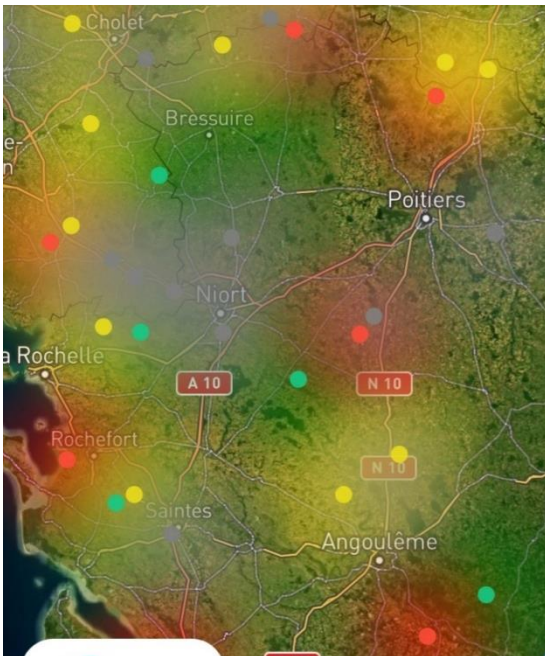
Autres observations :

Les observations réalisées en sud Vienne ont révélé la présence de très peu de pontes de pyrales (photo d’ooplaques de pyrale ci-contre). Les attaques larvaires ne sont pas observées.



FREDON-NA

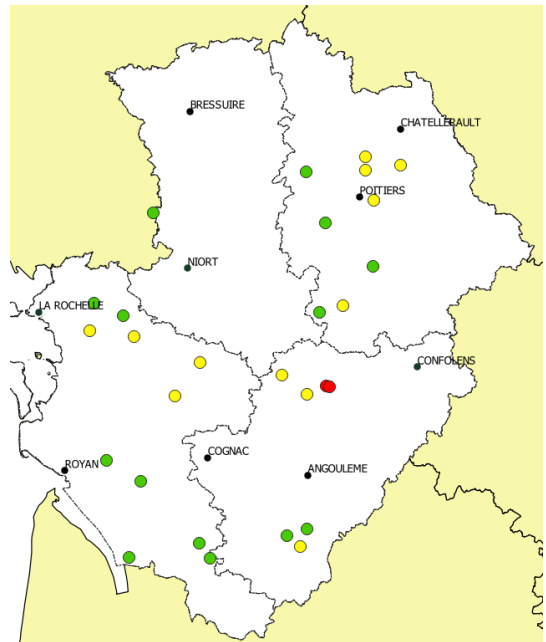
Réseaux de pièges lumineux FMC en partenariat avec les agriculteurs, les coopératives et les négoce



- Haute pression (1)
- Moyenne pression (9)
- Basse pression (26)
- Pas surveillé récemment (11)

Source Arc Far Intelligence

Réseau de pièges à phéromone : Captures de pyrales du 6 au 12 juin 2023



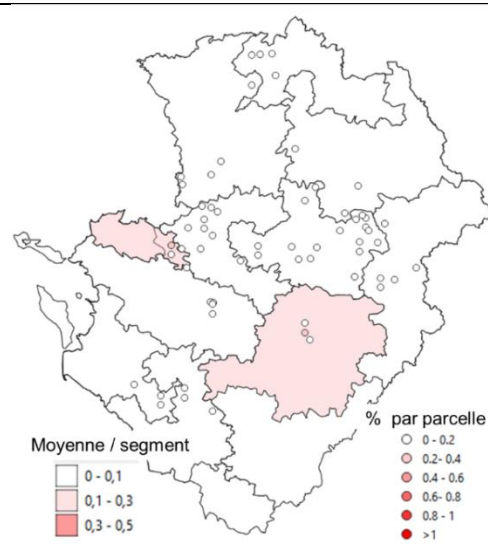
- Nombre de papillons**
- 0
 - 0.01 - 5
 - > 5

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Rappel : les populations larvaires observées au moment de la prospection ont été trop faibles. Elles ont été pratiquement inexistantes dans les départements 79 et 86. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.

Moyenne de larve de pyrale (tous stades) par plante et par secteur en septembre 2022



Évaluation du risque

Les deux réseaux de piégeage de la pyrale montrent une progression du vol qui s'étend sur le territoire, mais le pic de vol n'est pas atteint pour le moment. Les premières pontes sont en cours notamment dans la partie sud. **Hormis les sites où les captures sont importantes (comme Chenon), le risque pyrale est considéré faible pour le moment.**

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront de mieux évaluer le risque de ce ravageur notamment pour une lutte conventionnelle.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

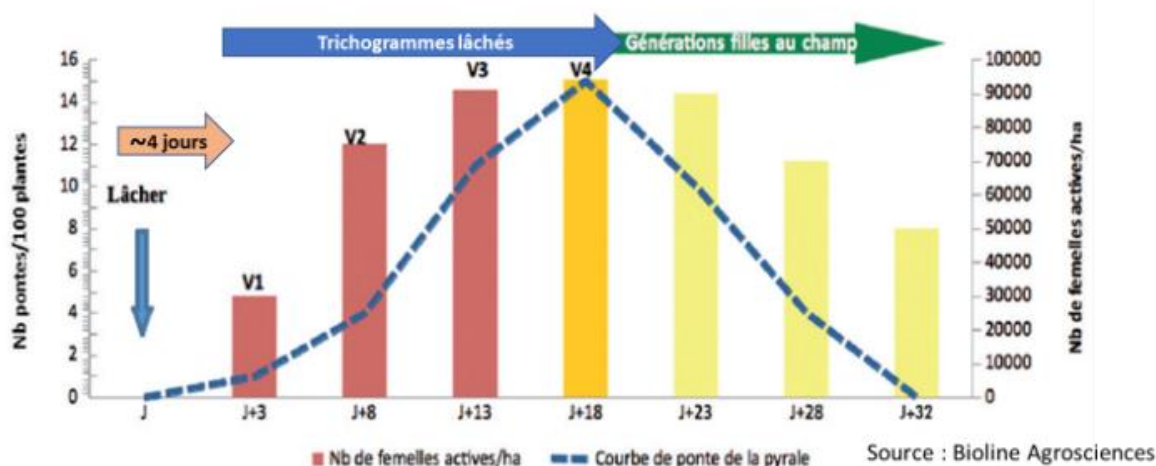
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2023-240 datant du 08/04/23. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

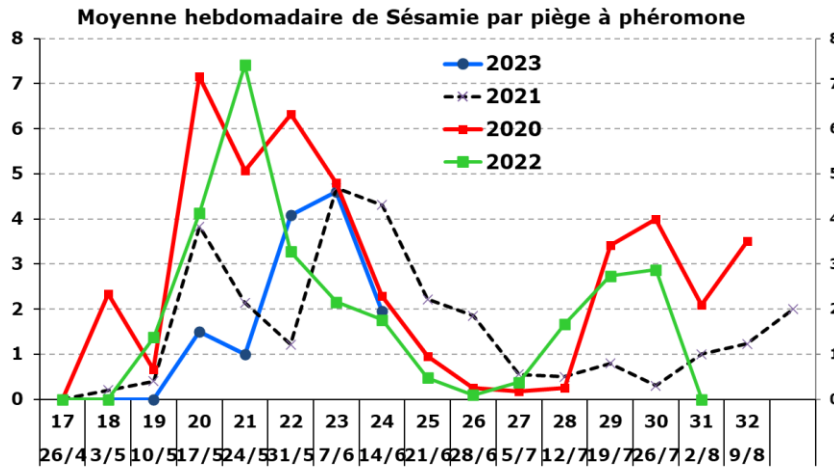
En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie

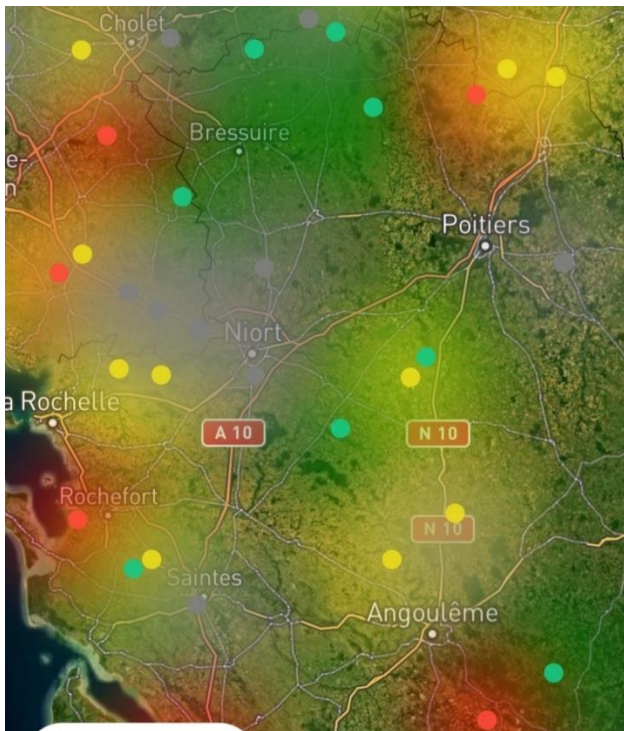
Pièges à phéromone : le réseau de piégeage enregistre la présence de la sésamie dans 18 des 28 pièges en place (contre 18 des 21 pièges la semaine précédente). Ces captures, comprises entre 1 et 9 papillons, avec une moyenne de 2 papillons/piège/semaine (contre 5 la semaine dernière), montrent une diminution du vol. Ce vol est légèrement décalé par rapport aux années précédentes (Cf. graphique ci-dessous) et sa dynamique serait comparable à celle de 2021.



Pièges lumineux : le réseau de pièges FMC montre également une baisse de la pression des captures.

Modèle Nona : indique 50 % des premières générations émergentes entre le 20 mai et le 12 juin selon les localités de Poitou-Charentes.

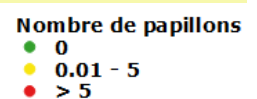
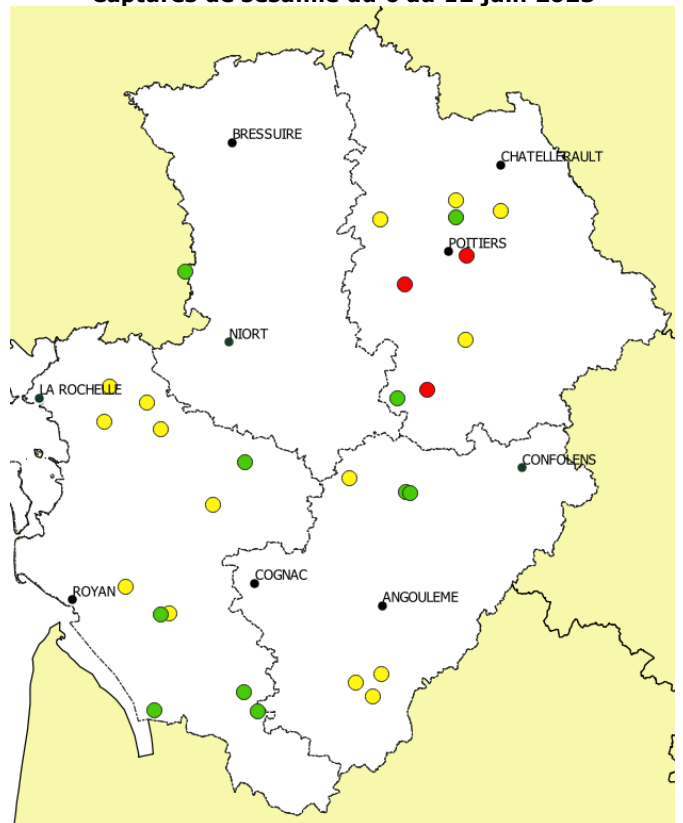
Réseaux de pièges lumineux FMC en partenariat avec les agriculteurs, les coopératives et les négoce



Source Arc Far Intelligence



Réseau de pièges à phéromone : Captures de sésamie du 6 au 12 juin 2023

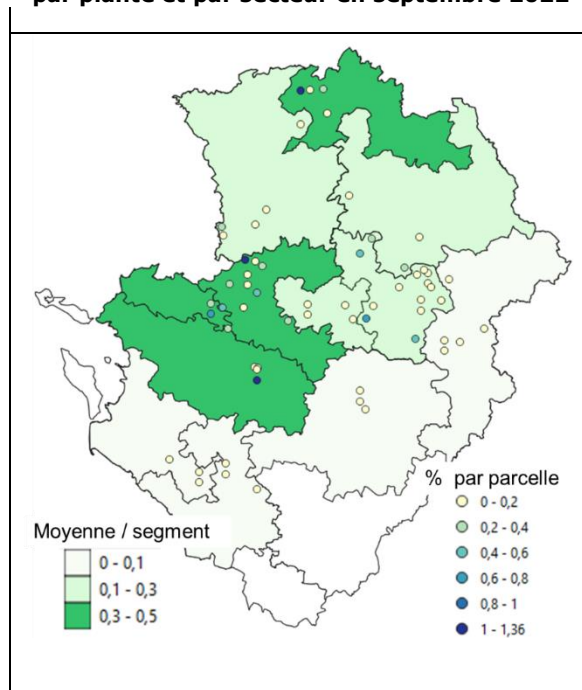


Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Rappel : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamies observées au moment de la prospection ont été trop faibles dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements des Charentes. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.

Moyenne de larve de sésamie (tous stades)
par plante et par secteur en septembre 2022



Évaluation du risque

Le vol des sésamies s'est généralisé à l'ensemble du territoire Poitou-Charentes et le pic de vol est noté depuis la semaine dernière. Le vol commence à perdre de son intensité mais les conditions climatiques restent favorables pour l'émergence totale des adultes. Les pontes seraient en cours dans la partie nord de Poitou-Charentes et probablement les 1^{ères} larves dans la partie sud.

Le suivi si possible des pontes ou des 1^{ères} attaques en complément du vol est important pour l'évaluation du risque.

Céréales à paille

• Stade phénologique et état de la culture

La majorité des blés tendres ont atteint ou dépassé le stade grain pâteux-mou (BBCH 85). Les orges d'hiver sont en cours ou proche de la récolte (BBCH 92).



Dans la majorité des situations de Poitou-Charentes, les céréales suivent un développement normal et la situation sanitaire est satisfaisante pour le moment. Cependant, la climatologie des 15-20 derniers jours (faibles précipitations, températures élevées) provoquent des stress hydriques notamment en sols superficiels qui peuvent défavoriser le remplissage du grain. Les orages localisés des dernières 72h ont été profitable pour les blés tendres et blés durs qui vont mettre à profit cette eau pour le remplissage.

Ceux-ci peuvent être amplifiés par des dégâts de maladies des racines ou des tiges masqués jusqu'alors par les bonnes conditions de nutrition.

La présence de populations de ray-grass est constatée dans la majorité des parcelles (blé et orge d'hiver) notamment dans les tournières des parcelles.

• Maladies foliaires

Les stades de sensibilité aux maladies foliaires sont dépassés pour la majorité des parcelles de céréales à paille.

• Maladies de l'épi

Fusarioses : la période de forte sensibilité est dépassée pour la majorité des parcelles. Quelques débuts de symptômes sont signalés.

Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*. Les observations à la parcelle ne sont pas utiles pour la gestion de la maladie.

Néanmoins, l'évaluation du risque est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques (Cf. [BSV_NAGrandes-Cultures-PC_17](#))

Échaudage : des épis échaudés sont visibles depuis une semaine dans quelques parcelles. Le piétin échaudage est dans une grande majorité des cas à l'origine de ces épis blancs.



Évaluation du risque

Les blés tendres comme les blés durs sont **hors période de risque**, le risque pour les fusarioses dépend de la situation agronomique et de la coïncidence entre la floraison des blés et les périodes pluvieuses. Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse).

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).



Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

• Pucerons sur épis de blé

Sur les épis, de façon générale, le niveau de colonisation est faible et les stades des blés sont bien avancés.

La présence des auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes, peut réduire considérablement les populations de pucerons.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2, colonisé par au moins 1 puceron.



Évaluation du risque

Les parcelles les plus tardives sont encore en période de risque. Le **risque est globalement faible**.

La présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :



Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2023-240 datant du 08/04/23. [Téléchargez la liste](#).

• L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle. Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).



L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot** car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquant : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Actuellement, une réglementation au niveau européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, faisant baisser la teneur maximale réglementaire de sclérotés d'ergot par kg de céréales brutes à 0,2 g pour l'alimentation humaine.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique **Ergot des céréales** disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur

• Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un Organisme de Quarantaine Réglementé (OQR).

A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.



Grains sains à gauche, grains cariés à droite

(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF/SRAL de votre région pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

& Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du Guide de l'Observateur

IMPORTANT

Pour les trois maladies, ergot, charbon nu et caries, aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".